Le Parquet annonce de sanctions rigoureuses contre les délits perpétrés durant le passage d'Irma

La Havane, 16 sept. (RHC).- Yamila Peña, vice-chef du Parquet général de la République de Cuba, a annoncé des sanctions rigoureuses contre ceux qui ont commis des délits pendant le passage de l'ouragan et contre ceux qui porteront atteinte à la reconstruction en cours.

Au cours d'un point de presse, la vice-chef du Parquet a fait savoir qu'une enquête a été ouverte à l'encontre d'un groupe d'individus dont la plupart en détention provisoire, pour désobéissance et trouble de l'ordre public, entre autres. Les résultats des investigations policières seront rendus publics en temps utile.

Yamila Peña a tenu à préciser que les accusés devront répondre pour leurs actions devant les tribunaux provinciaux conformément à la lettre du code pénal et de la Loi de procédure pénale et sans violer aucune des garanties du droit au procès équitable.

Elle a indiqué que dans le cadre des efforts pour garantir la protection des consommateurs et l'utilisation adéquate des ressources destinées à la récupération après le cyclone, le ministère publique a détecté des délits comme la hausse illégale de prix, la spéculation et la tromperie du consommateur.

---

https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/141562-le-parquet-annonce-de-sanctions-rigoureuses-contre-les-delits-perpetres-durant-le-passage-dirma

Radio Habana Cuba